

Baulmes - Vuitebœuf  
Rances - Champvent  
Essert-s.-Champvent  
Valeyres-s.-Rances  
Villars-s.-Champvent  
Vugelles-La Mothe  
Sergey - L'Abergement  
Method - Suscévaz  
Lignerolle - Les Clées - Orges

# BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Le lundi et le jeudi: 08h00 - 11h00

Le mardi: 17h30 - 19h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

## CÉLÉBRATIONS

Dimanche 10 avril 2016

|                   |         |   |
|-------------------|---------|---|
| <b>Les Clées</b>  | 9 h 15  | Culte. Baptême. A. Gelin.                           |
| <b>Ballaigues</b> | 10 h 30 | Culte. Cène. A. Gelin.                              |
| <b>Baulmes</b>    | 10 h 00 | Culte. Baptême. V. Richard.                         |
| <b>Giez</b>       | 9 h 00  | Culte.  |
| <b>Grandson</b>   | 10 h 15 | Culte.  |
| <b>Vugelles</b>   | 10 h 00 | Culte suivi de l'assemblée de paroisse. J.-N. Fell. |
| <b>Method</b>     | 10 h 00 | Culte. Animation pour les enfants. S. Gabrieli.     |

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE – EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

1<sup>er</sup> dimanche du mois: messe à **9 h 30** en français - 3<sup>e</sup> dimanche du mois: messe à **9 h 30** en italien



**BAULMES**

www.baulmes.ch

### Fermeture des bureaux du Greffe et de la Bourse communale

Nous vous informons que les bureaux du Greffe et de la Bourse communale **seront exceptionnellement fermés:**

**le lundi 11 avril 2016 de 8 h 00 à 11 h 00 et le mardi 12 avril 2016 de 17 h 30 à 19 h 00**

Le bureau du Contrôle des habitants sera toutefois ouvert aux horaires habituels.

Concernant les articles pour le Bulletin des Avis Officiels, ce service sera assuré, mais comme le bureau sera fermé, nous vous prions d'envoyer les annonces **jusqu'à 11 h 00 et par mail uniquement.**

Les préposées

### Tirs à balles

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

#### Tirs à 300 m

**Mercredi 6 avril 2016 de 18 h 00 à 20 h 30**

Entraînement

**Mercredi 13 avril 2016 de 18 h 00 à 20 h 30**

Entraînement

**Mercredi 20 avril 2016 de 18 h 00 à 20 h 30**

Entraînement

**Mercredi 27 avril 2016 de 18 h 00 à 20 h 30**

Entraînement

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité

### Elections communales 2016 Législature 2016-2021 Election du syndic

Nous vous informons que **M. Julien Cuérel a été réélu tacitement comme syndic** en date du 29 mars 2016.

**L'élection pour la syndication prévue le 17 avril 2016 est donc annulée.**

Au nom du bureau électoral:

Le Président: Thierry Lacroix La Secrétaire: Françoise Monnier

### Autorisation

Dans sa séance du 22 mars 2016, la Municipalité a autorisé M<sup>me</sup> Olivia Melchior à effectuer les travaux suivants: **Nature de l'ouvrage:** Ouverture de deux fenêtres en portes-fenêtres. Démolition partielle d'un mur côté ruisseau.

**Parcelle:** N° 257

**ECA:** N° 213

La Municipalité



**VUITEBŒUF**

www.vuitebœuf.ch

### Installation des nouvelles autorités communales Législature 2016-2021

La Municipalité 2016-2021 et les électrices et électeurs jouissant des droits civiques en matière communale sont convoqués en assemblée constituante des autorités communales le:

**lundi 11 avril 2016 à 19 h 30  
à la salle du Conseil général**

**L'ordre du jour sera le suivant:**

Première partie présidée par le Préfet:

1. Etablissement d'une liste de présence
2. Assermentation des membres du Conseil général

3. Assermentation de la Municipalité
4. Election du (de la) président(e) du Conseil général
5. Election d'un(e) secrétaire du Conseil général
6. Lecture et adoption du procès-verbal d'installation.

Message du Préfet

Seconde partie présidée

par le (la) nouveau (nouvelle) président(e):

7. Election d'un(e) vice-président(e)
8. Election d'un(e) secrétaire suppléant(e)
9. Election de deux scrutateurs(trices) et de deux scrutateurs(trices) suppléant(e)s
10. Nomination des commissions
11. Divers

Le bureau du Conseil



**RANCES**

### Société de tir sportif de Rances Dates des tirs 2016

**25 avril de 18 h 00 à 20 h 00**

Tir d'entraînement

**23 mai de 18 h 00 à 20 h 00**

Tir d'entraînement et militaire

**6 juin de 18 h 00 à 20 h 00**

Tir d'entraînement et militaire

**2 juillet de 10 h 00 à 12 h 00**

Tir d'entraînement et militaire

**3 août de 18 h 00 à 20 h 00**

Tir d'entraînement

**6 août de 9 h 00 à 17 h 00**

Abbaye

**15 août de 18 h 00 à 20 h 00**

Tir d'entraînement

**24 août de 18 h 00 à 20 h 00**

Tir d'entraînement

**3 septembre de 8 h 30 à 16 h 30**

Tir de clôture

**22 octobre de 9 h à 16 h**

Tir Rataplan

### Assermentation du Conseil général et de la Municipalité Législature 2016-2021

La cérémonie d'installation des autorités de la Commune de Rances aura lieu le:

**jeudi 19 mai 2016 à 19 h 30  
à l'annexe de la grande salle**

selon ordre du jour à paraître.

Le bureau du Conseil

### Greffe municipal

Le bureau sera **fermé** le:

**mardi 12 avril prochain** pour cause de vacances.

Merci de votre compréhension.

La secrétaire



**CHAMPVENT**  
www.champvent.ch

### Avis d'enquête publique N° 2016-2019

Commune: Champvent

**Propriétaire:** Commune de Champvent, Grand-Rue 8, 1443 Champvent

**Requérant/auteur des plans:** Glauser Frédéric, Sur la Ville 6, 1443 Champvent

**Promettant acquéreur:** ---

**Coordonnées:** 533863 / 181626

**N° parcelle:** 52

**N°s ECA:** 28a, 28b

**N° CAMAC:** 161058

**Nature des travaux-description de l'ouvrage:** Agrandissement. Aménagement d'un appartement dans les combles. Création d'un couvert à voiture et places de parcs. Démolition et reconstruction de la chambre froide

**Adresse de l'ouvrage:** Grand-Rue 7 - Champvent

**Dérogation requise:** ---

Le dossier peut être consulté au greffe municipal de la Commune de Champvent, à la Grand-Rue 8, du **09.04.2016 au 08.05.2016**.

**Délai d'opposition:** 08.05.2016

### Installation des nouvelles autorités communales

#### Législature 2016 - 2021

La Municipalité 2016 - 2021 et les électrices et électeurs jouissant des droits civiques en matière communale sont convoqués en assemblée constituante des autorités communales le :

**lundi 18 avril 2016 à 19h30 à la grande salle**

**L'ordre du jour sera le suivant :**

Première partie présidée par le Préfet :

1. Etablissement d'une liste de présence
2. Assermentation des membres du Conseil général
3. Assermentation des membres de la Municipalité
4. Election du (de la) président(e) du Conseil général
5. Election d'un(e) secrétaire du Conseil général
6. Lecture et adoption du procès-verbal d'installation

Message du Préfet

Seconde partie présidée par le (la) nouveau (nouvelle) président(e) :

7. Election d'un(e) vice-président(e)
8. Election des scrutateurs
9. Nomination des commissions : commission de gestion et commission de recours
10. Nomination des délégués aux associations intercommunales et autres présentations
11. Divers

Le bureau du Conseil



**VUGELLES  
LA MOTHE**

### Demande à louer

**Maman et sa fille de 4 ans** cherchent, de suite ou à convenir:

**appartement de 3 pièces**

proche de Fiez ou dans l'arrondissement scolaire de Grandson.

Loyer max. Fr. 1300.-

**Tél. 078 734 59 69**



**L'ABERGEMENT**

### Stand de tir de L'Abergement

**Tirs militaires et tirs d'entraînement**

**Jeudi 7 avril 2016 de 17 h 30 à 20 h 00**

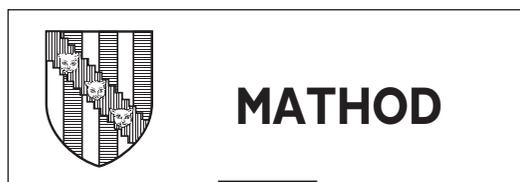
**Jeudi 14 avril 2016 de 17 h 30 à 20 h 00**

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport.

Merci de respecter les sécurités mises en place.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité



**MATHOD**

### Législature 2016-2021

#### Convocation à la cérémonie d'assermentation des autorités communales

Mesdames, Messieurs,

Par la présente et conformément à l'article 83 de la Loi sur les Communes, la Municipalité 2016-2021, ainsi que les électrices et électeurs communaux de Mathod sont convoqués en assemblée constituante des autorités communales le :

**mercredi 20 avril 2016 à 19 h 30  
à la Grande salle de Mathod**

**Ordre du jour:**

Première partie, présidée par M<sup>me</sup> Evelyne Voutaz, Préfète :

1. Assermentation du Conseil général
2. Assermentation de la Municipalité et du Syndic
3. Election du/de la Président(e) du Conseil général pour la période allant du 01.07.2016 au 30.06.2021
4. Election du/de la Secrétaire du Conseil général pour la législature 2016-2021

Seconde partie, présidée par le/la Président(e) élu(e) :

5. Election du/de la Vice-Président(e) du Conseil général
6. Election des scrutateurs/trices et des suppléants
7. Election des commissions de gestion-finances et de recours en matière de taxes communales

Nous comptons sur votre présence et vous adressons nos salutations les meilleures.

La Municipalité



**LES CLÉES**

#### Assermentation du Conseil général et de la Municipalité Législature 2016-2021

Mesdames, Messieurs,

Toutes les citoyennes et citoyens de la Commune qui souhaitent faire partie du Conseil général pour les

5 prochaines années sont priés de venir se faire assermenter le :

**lundi 11 avril 2016 à 19 h 30  
à la salle communale des Clées**

**L'ordre du jour sera le suivant:**

Première partie (présidée par M<sup>me</sup> la Préfète Evelyne Voutaz)

1. Assermentation des membres du Conseil général
2. Assermentation de la Municipalité et du Syndic
3. Election du (de la) Président(e) du Conseil général
4. Election du (de la) Secrétaire du Conseil général

Seconde partie (présidée par le Président du Conseil général)

5. Election du(de la) vice-président(e) du Conseil général
6. Election des scrutateurs(trices) et des suppléant(e)s
7. Nomination des délégué(e)s aux associations intercommunales
8. Election des commissions

Peuvent être assermentés, tous citoyen(ne)s jouissant des droits civiques en matière communale (pour les étrangers : résidence de 10 ans en Suisse et 3 ans dans le Canton de manière continue).

Les personnes intéressées par une des fonctions ci-dessus, mais empêchées d'être présentes le 11 avril, sont priées de me le signaler: cbrechbuhl@bluewin.ch ou 079 215 54 00.

Le Président du Conseil général: Christian Brechbühl

NB : une collation sera servie après la cérémonie

### Autorisation 1/16

Conformément aux dispositions de l'article 111 LATC, la Municipalité, dans sa séance du 21 mars 2016, a autorisé

#### l'élévation de 30 cm du pan nord du toit du hangar

sur la parcelle N° 251, N° ECA 137, propriété de M. Vincent Lamercy.

La Municipalité

### Autorisation 2/16

Conformément aux dispositions de l'article 111 LATC, la Municipalité, dans sa séance du 21 mars 2016, a autorisé

#### la création de 3 places de parc extérieures supplémentaires

sur la parcelle N° 211, rue du Pressoir 8, 1356 La Rusville, propriété de Depeursinge Christian, Florence, Xavier et Varela Victor.

La Municipalité

SANI-BOIS

André Overney  
**Traitement de charpente**  
 Cirons - capricornes - vers du bois  
**Protections contre les fouines**  
 Champignons du bois - mэрule  
 1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



Depuis 25 ans  
à votre service

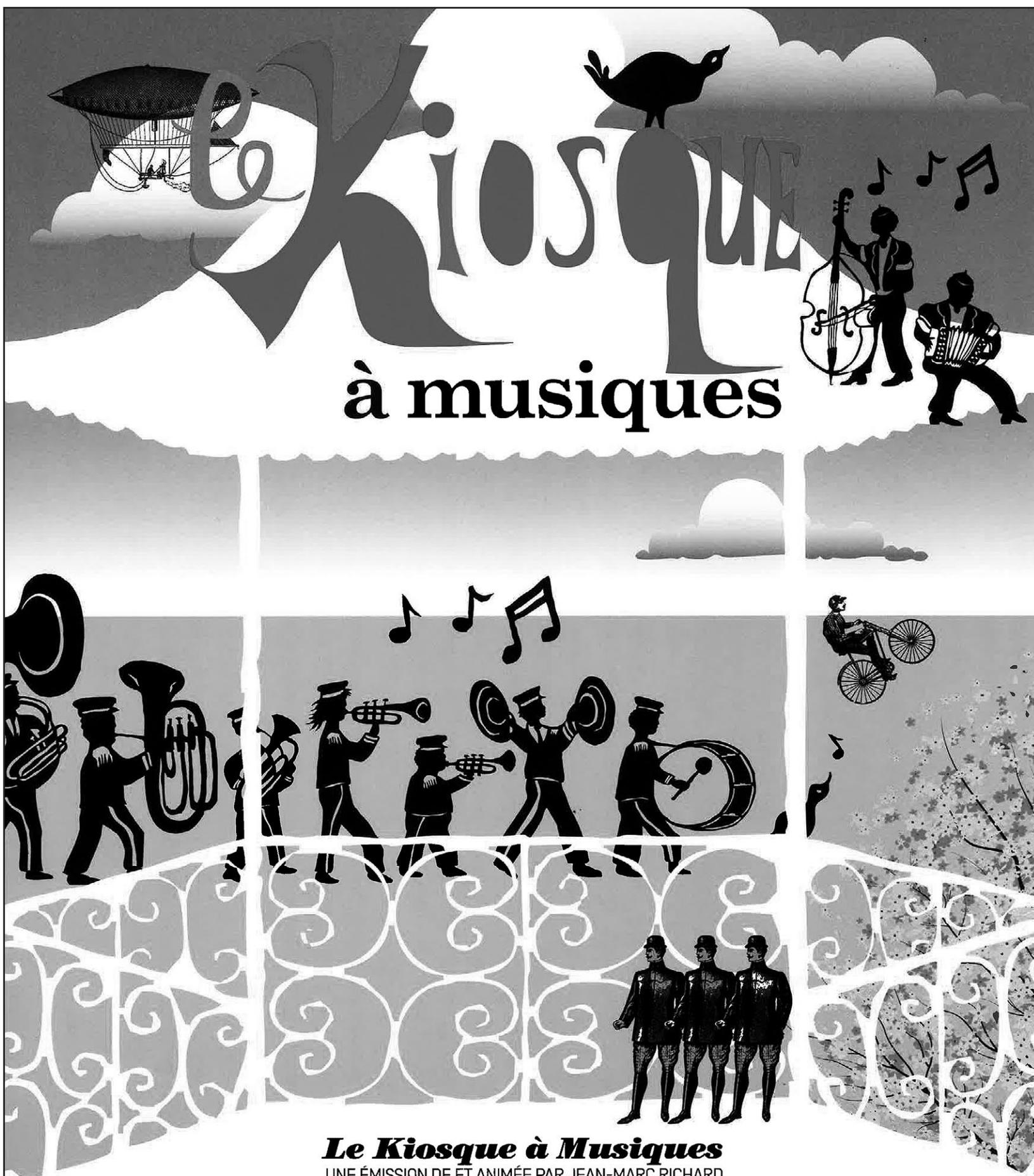
www.solcreations.ch

SOLCREATIONS

TOUT POUR VOS SOLS  
PARTOUT DANS LE CANTON

Tél. 024 426 07 26 – 021 887 74 30

Prenez rendez-vous,  
on se déplace chez vous!



***Le Kiosque à Musiques***

UNE ÉMISSION DE ET ANIMÉE PAR JEAN-MARC RICHARD

**9 AVRIL 2016 • 11H00 - 12H30**

***Claquettiste***

CONSEILLER MUSICAL: JEAN-CLAUDE BLOCH

**BAULMES • SALLE DES FÊTES • ENTRÉE LIBRE • SANS RÉSERVATION**

**RENDEZ-VOUS LE SAMEDI, EN DIRECT ET EN PUBLIC DE 11H À 12H30**



**Pain du cœur**   
**à Champvent**   
 vous propose  
**pains et tresses**  
**cuits au four à bois**  
**samedi 16 avril dès 10 h 00,**  
**au profit de Jérôme Chapuis,**  
**athlète de VTT trial**

**Commandes avant le jeudi 14 avril**  
 au 024 459 17 44 ou 079 271 01 17 à venir  
 chercher samedi 26 avril dès 10 h 00: Sur la  
 Ville, Champvent.

Pain farine bise bio du village, env. 500 g  
 Fr. 4.-, tresse env. 500 g Fr. 6.-



**RADIO TV MUSIQUE SERVICE**  
 MARTIAL CHARDONNENS  
 Sur Vigny 15 - [www.radiotvmusique.ch](http://www.radiotvmusique.ch)  
 1439 RANCES - **024 459 20 89 + répondeur**  
**Revendeur TV METZ & SALORA**

**Chez EINSTEIN, ainsi surnommé !**  
 pour les qualités et les compétences du service depuis 22 ans déjà !

**JUKES-BOXES - HIFI VINTAGE - SONOS**  
**KEYBOARDS - ORGUES - RADIO TSF**

**Martial est également un homme orchestre !**

**A louer à BAULMES**  
**dès le 1<sup>er</sup> mai 2016**

**appartement**  
**2 pièces**  
**mansardé**

Loyer: Fr. 750.-, chauffage compris

**024 459 10 42**

**Amicale de pétanque**  
**à Baulmes**

L'amicale de pétanque organise son  
**assemblée générale**  
**le vendredi 15 avril 2016 à 20 h 00**  
**à l'Hôtel de Ville de Baulmes**

Les membres y sont évidemment  
 conviés, ainsi que tous les non-membres  
 qui souhaiteraient s'intéresser de près ou  
 de loin à notre amicale.

Dans l'espoir de vous retrouver nom-  
 breux lors de cette assemblée.

*Le secrétaire*

**VOYAGE RADIOPHONIQUE**  
**EN CHOEUR**



**AVEC**  
**L'ÉCHO DU SUCHET & LA BERGÈRE**

**ET LA TROUPE**  
**DE THÉÂTRE**

**MISE EN SCÈNE :**  
**DANIEL MADER**

**1<sup>ÈRE</sup> SOIRÉE**

**CASINO D'ORBE**  
**SAMEDI 20 h 15**  
**9 AVRIL 2016**

**2<sup>ÈME</sup> PARTIE:**  
**CHOEUR D'HOMMES**  
**CORCELLES-PRÈS-PAYERNE**  
**DIRECTION :**  
**ROGER PRADERVAND**

**AU PIANO :**  
**CHRISTELLE MUTH**

**DIRECTION :**  
**CORINNE TSCHUMI**

**2<sup>ÈME</sup> SOIRÉE**

**GRANDE SALLE DE RANCES**  
**VENDREDI 20 h 15**  
**15 AVRIL 2016**

**2<sup>ÈME</sup> PARTIE:**  
**CHOEUR MIXTE**  
**ST-ETIENNE, BELÉAUX**  
**DIRECTION :**  
**ANNE STEULET BROWN**

**ENTRÉE LIBRE** **OUVERTURE DES PORTES À 19 h 45** **CHAPEAU À LA SORTIE**

**CREASOLS**  
 DESIGN SARL  
 OSEZ L'EXTRAVAGANCE

PARQUETS - MOQUETTES  
 PVC - LINO - STORES  
**024 459 11 32**

DEVIS GRATUIT  
 VENTE A L'EMPORTER

SHOWROOM  
 CHAMPS LOVATS 13 - 1400 YVERDON

[WWW.CREASOLS.CH](http://WWW.CREASOLS.CH)

2

minutes,

**c'est le temps qu'il faut  
à un cambrioleur  
pour forcer  
une fenêtre  
ou une porte**



**Stores  
Vente - Réparation**

**Patrik Jaccard  
Le Noux - 1439 RANCES**

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants  
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores  
intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation*

**Nouveau: porte de garage à lamelles**

**Avant l'arrivée des bêtes!  
Pensez aux moustiquaires**

**ACTION: 10% sur les moustiquaires**

*Validité: 30 avril 2016*

*Avec Général Stores, les insectes restent dehors!*

Devis gratuit, travail soigné

**Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch**

## Protégez votre domicile

Les cambriolages d'habitations ne doivent pas être une fatalité. Sachant qu'un cambrioleur ne va que très rarement observer et étudier longuement sa cible, qu'il veut agir le plus vite possible et que le moindre élément perturbateur risque fort de le dissuader, nous vous proposons quelques mesures simples à mettre en place.

En termes de cambriolages, les vols sont généralement par effraction ou par introduction clandestine.

Peu importe le mode opératoire, il faut rappeler que les cambrioleurs déterminent leurs cibles à partir de certains éléments visuels : voies d'introduction cachées des passants ? L'habitation est-elle occupée ? Y a-t-il des signes de système d'alarme ? Y a-t-il des signes de négligence ou de vétusté (portes, fenêtres, serrures de mauvaise qualité, ouvertes ou nécessitant des réparations) ?

A ces facteurs, il faut encore ajouter que le cambrioleur recherche la facilité, la rapidité et la discrétion. Les possibilités de fuite, ainsi que la proximité de transports publics et des voies de communication jouent également un rôle significatif.

Les conseils visent donc tant à augmenter votre protection qu'à dissuader les cambrioleurs. Cependant, ils ne constituent pas une garantie contre les cambriolages, pour lesquels la police décline, le cas échéant, toute responsabilité.

### **Effraction, introduction clandestine et cambriolage**

Le meilleur moyen de faire face à ce genre d'événement reste de protéger de manière optimale son domicile. Et ceci est possible, simplement et sans recourir immédiatement à des moyens sophistiqués et parfois onéreux tels que caméras de vidéosurveillance, alarmes électroniques ou agent de sécurité privé.

### **Hierarchiser les moyens de protection**

En matière de prévention contre le cambriolage, il y a trois échelons.

Au premier figurent les mesures organisationnelles. Ce sont les plus simples et les plus élémentaires.

Le deuxième stade est fait de mesures techniques, c'est-à-dire de moyens entravant l'accès aux propriétés. Le but est de dissuader les cambrioleurs, mais surtout de les empêcher d'entrer. Ceux-ci réalisent leurs forfaits en quelques minutes. S'ils constatent qu'il leur faudra plus de temps et donc qu'ils auront davantage de risque de se faire pincer, ils renonceront.

Au troisième échelon, il est question des mesures électroniques. Il ne faut les utiliser qu'après s'être assuré que les précautions du premier et du deuxième échelon soient opérationnelles. A quoi sert une vidéo surveillance si vous n'avez pas verrouillé la porte? « Avec ces systèmes, il faut s'assurer que le jeu en vaut la chandelle », souligne Pierre-Olivier Gaudard. Les alarmes électroniques par exemple, dans le canton de Vaud, supposent que leur propriétaire dispose des moyens permettant de répondre à l'obligation réglementaire de la «levée du doute». En d'autres termes, avant que la police n'intervienne, une personne doit avoir vérifié que l'avertisseur s'est enclenché à bon escient.

Cette hiérarchisation des moyens de prévention en trois paliers apparaît logique. Elle tient aussi compte des aspects économiques et sociaux. Le cambriolage n'est pas une fatalité. Pour se protéger, il n'est pas nécessaire de transformer sa maison en fort Knox, mais il faut déjà commencer par les mesures simples.

### **Conseils**

- Fermez portes et fenêtres, y compris des pièces annexes (caves, garages, etc.) et même lorsque vous êtes chez vous.
- Mettez vos valeurs à l'abri
- Compliquez la vie des cambrioleurs
- Simulez une présence en cas d'absence
- Choisissez du matériel solide, résistant et de bonne facture
- Protégez vos baies vitrées et autres fenêtres, notamment en posant un film de sécurité, des verrous, voire même des détecteurs de mouvement qui enclenchent un éclairage.
- Faites poser une rosace sur le cylindre de votre porte, c'est une solution peu coûteuse et très efficace notamment pour éviter un arrachage de cylindre.
- Transmettez rapidement toutes les informations utiles à la police (117) en cas de soucis

### **L'analyse sécuritaire**

L'analyse sécuritaire a pour but de vous fournir des idées, des options et des solutions afin de vous permettre de prendre des mesures appropriées pour minimiser au maximum les risques d'être victime d'un cambriolage. Ce service est gratuit et à la portée de chacun. Pour poser le diagnostic, le policier se déplace chez le demandeur et analyse les lieux pour mettre en évidence les failles. Un questionnaire d'une quarantaine de questions permet d'évaluer la situation sécuritaire des locaux. Rappelons-le, il n'existe aucun système sécuritaire parfaitement inviolable. Le but premier étant de décourager le cambrioleur et de le dissuader d'agir.

Pour effectuer une analyse sécuritaire de votre domicile, contactez les gérants de la sécurité.